

Les derniers événements de la commune

● La fête de l'écotourisme

Le 19 juin, la mairie a organisé sa première « fête de l'écotourisme ». Une vingtaine de personnes ont profité des animations proposées ce jour-là, notamment la balade pédagogique de David Leroy, écoparc du Parc Naturel Régional du Vercors, et l'animation proposée par la Ligue de la Protection des Oiseaux à l'Odysée Verte. Nous remercions chaleureusement nos partenaires organisateurs pour leur mobilisation, l'Âme Nordique, La Ferme du Grand Veymont et Grillet Sports ! Cet événement est le premier de Gresse en Vercors comme commune écotouristique et sera suivi par de nombreux autres : prochain rendez-vous, en octobre, avec la « fête des terroirs »

● La cérémonie du 4 juillet

Le 4 Juillet Madame Capel Stoltz, 1^{ère} adjointe, et Monsieur Bellot, Maire de la commune, ont participé à l'hommage rendu aux fusillés du Vercors de juillet 1944. Ce fut un moment émouvant. Les élu.e.s de Gresse en Vercors se sont également rendus aux étapes de cérémonie à Grisail et Saint Andéol.

● Cérémonie de remise des labels

Enfin le 10 juillet notre commune a reçu officiellement les certifications des labels « Station Verte » et « Village de Neige » lors d'une cérémonie organisée devant l'Office de Tourisme. En présence de Daniel Acker, Président de la fédération des Stations Vertes et de Françoise Guinot, représentante de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes, Monsieur le Maire a signé la charte d'adhésion au label. Jean-Luc Jamoneau, Adjoint au tourisme et référent pour la fédération a rappelé tous les avantages pour notre commune d'une telle labellisation et de son entrée dans les communes écotouristiques.

Horaires d'été des services municipaux

Lundi : uniquement Poste de 8h à 12h

Mardi, mercredi, jeudi : Poste et Mairie de 8h à 12h

Vendredi : Poste et Mairie fermées



Gresse-en-Vercors

La Lettre Municipale n°3



Avec la levée des plus fortes restrictions sanitaires depuis le 19 juin dernier, il est devenu possible à nouveau d'organiser des réunions publiques, dans le respect des gestes barrière et de la jauge liée à la taille de la salle

La réunion citoyenne du 26 juin (avec 52 participants) a d'abord été celle des retrouvailles. Car après la réunion du 26 septembre aux Dolomites, il n'a plus été possible d'organiser de rencontre publique pour cause de COVID 19. Notre méthode participative a donc dû être mise en veille. Mais pas abandonnée : la tenue du référendum le 9 mai dernier en atteste.

Depuis septembre, l'équipe administrative de la municipalité s'est musclée grâce au recrutement d'un nouveau directeur général des services (DGS), Hugo Courtois, en poste depuis le 15 février. Il n'a pas véritablement eu de temps d'acclimatation...et le saut entre mairie de Grenoble et mairie de Gresse-en-Vercors a été rude, vu les nombreux dossiers en cours et du fait que le DGS est aussi le DG des remontées mécaniques.



Compte rendu de l'Assemblée citoyenne du 26 juin

Les suites du référendum

L'organisation du référendum a été un dossier lourd à porter. Mais il a permis de faire trancher un problème par les électrices/électeurs en lieu et place des 10 conseillers municipaux.

Le but du Conseil Municipal depuis le 9 mai est de réaliser les investissements avant le démarrage de la prochaine saison de ski. La recherche des financements a été compliquée ; les canons à neige en moyenne montagne ne constituent pas une priorité de financement des banques. Avec un prêt à court terme adossé au montant des subventions, une participation à l'investissement de la commune de 100.000€ et l'utilisation du prêt garanti par l'Etat (PGE) de 200.000€, le financement serait bouclé. Mais heureusement que l'Etat a versé 349.000€ à l'EPIC au titre du manque à gagner pour l'arrêt des remontées mécaniques pour cause de COVID durant l'hiver 2020-2021. Du même coup les comptes de l'EPIC sont à l'équilibre pour 2021...

Ce financement est-il optimum ? non, mais nous faisons notre possible (Région, plan montagne, département) pour passer du taux de subvention de 58,2% à 80% (qui était possible en 2019). Concrètement, le différentiel est de 155.000€. Dans tous les cas, le financement des canons sera remboursé avant la fin de la mandature. Avec un fort engagement de l'argent du budget municipal (de l'ordre de 50-60.000€/an) pour rembourser l'investissement réalisé grâce au PGE.

Les marchés de travaux ont été signés les 28 et 29 juin avec les entreprises adjudicatrices du marché en 2019. Un retard dans la signature aurait entraîné des augmentations de prix insupportables pour le plan de financement de

l'investissement. Ces travaux seront supervisés par un maître d'œuvre et le nouveau directeur d'exploitation de la station qui sera à pied d'œuvre à compter du 23 août 2021.

Moins de bitume pour un village accueillant



Mais d'autres projets préoccupent l'équipe municipale. Ainsi, le projet «aménagement urbain» verra la première phase «sécurité routière» débiter dans les prochaines semaines.

D'un montant de 321 689€, ce projet est en voie d'obtenir un taux de subvention de 80% (50% sont déjà assurés). Compte tenu de l'état des finances communales, de nos ambitions pour la commune, ce taux de subvention doit être un objectif à atteindre pour tous nos projets.

La seconde phase du projet, qui vise à redessiner le bourg, se fera en étroite concertation avec vous, dans le cadre « d'ateliers d'urbanismes populaires », animés par l'adjointe en charge de l'urbanisme; grâce à des expositions provisoires (sur les panneaux électoraux, qui serviront encore...) présentant les propositions d'aménagement. Vous ferez vos choix. Nous les mettrons en œuvre.

La saison peut démarrer !

La rénovation de la piscine aura posé bien des soucis à l'équipe municipale. Car toute la préparation faite en octobre -novembre 2020 pour démarrer les travaux fin avril 2021 afin d'être prêt pour le 15 juin, ont été balayés par dame COVID : au moment fatidique, le pisciniste choisit nous annonce qu'il n'a pas le matériel pour faire les travaux ; qu'il sera peut-être réapprovi-

sionner....en septembre, octobre. Pour sauver la saison, nous avons donc dû recommencer les démarches, la chasse aux devis, etc...avec tout cela, nous n'avons eu – au final - que 10 jours de retard pour l'ouverture de la piscine. L'adjoint au tourisme et les services techniques de la commune ont été en première ligne dans cette affaire et ont assuré la bonne exécution des travaux.

Tour d'horizon des projets municipaux

Enfin, d'importants projets sont en cours d'instruction. L'église a dû être fermée au public suite à une visite d'un charpentier expert le 12 décembre 2020 (voir le Gresse info 43). Un appel d'offre a été lancé pour un diagnostic et des propositions de réhabilitations phasées. L'octroi et la signature du marché d'étude sont imminents.

Le bâtiment communal verra lui aussi des travaux de réhabilitation se dérouler dès que nous aurons un phasage des réalisations des investissements. L'urgence semble être de réduire fortement les dépenses en énergie car le bâtiment est une vraie passoire thermique. C'est actuellement 20 000€ de fioul par an pour assurer son chauffage ! Ensuite, une utilisation optimum devrait permettre d'intégrer l'école dans le bâtiment et de faire disparaître la construction « provisoire » installée il y a... 23 ans. Vaste programme, direz-vous. Mais il en vaut la peine, non ?

Toutefois, toute notre attention devra se porter sur les problèmes budgétaires liés à ces investissements, dont certains ont été retardés (ou carrément ignorés) depuis... 2005. Du même coup, compte tenu des besoins, mais surtout de nos contraintes (notre niveau d'endettement 4 fois supérieur à celui de notre strate des

villages de moins de 500 habitants), il convient de faire en sorte que (i) nous atteignons toujours le niveau de 80% de subventions, (ii) nous limitons la part de prêt au minimum incompressible ; (iii) nous augmentions les apports en fonds communaux et de ressources auprès de mécènes.

D'ores et déjà, notez dans vos agendas la date de la prochaine réunion citoyenne : elle aura lieu mercredi le 8 septembre à la maison du Grand Veymont à 18h. Le sujet central sera l'état des finances de Gresse-en-Vercors, avec un accent sur le potentiel d'investissement de notre commune, le champs du possible durant les 5 prochaines années. Ce sera le cabinet STRATORIAL qui présentera ses travaux d'audit des comptes de la commune.

Tout ce que vous souhaitez savoir sur les finances de la commune et que vous n'avez jamais osé demander vous sera rendu accessible. Je compte sur une large présence de votre part.

D'ici là, on remettra des messages pour vous rappeler cette date.

Jean-Marc BELLOT
Maire

